

Consultation sur l'encadrement minier : il n'y aura pas de nouvelle ère minière sans changer les règles du passé

Québec, Val-d'Or – 18 avril 2023. La Coalition Québec meilleure mine (QMM) ainsi qu'une demi-douzaine de ses membres et partenaires ont reçu une invitation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) pour participer ce jeudi 20 avril à l'atelier de concertation nationale de la consultation sur l'encadrement minier. Cette rencontre se tiendra à Québec et réunira une trentaine d'organismes nationaux représentant les municipalités, les organismes de protection de l'environnement et l'industrie minière.

Le Québec étant plus que dût pour une réforme en profondeur de son régime minier, la Coalition a [salué](#) l'initiative de cette consultation dès le jour de son annonce le 17 février dernier. Maintenant que les lignes directrices ont été [publiées](#), la Coalition invite la ministre Maïté Blanchette Vézina à tout mettre sur la table pour prioriser la protection de l'environnement et des populations locales, notamment via des réformes législatives et réglementaires ambitieuses.

« Le gouvernement ne peut plus prétendre vouloir exploiter des “minéraux d'avenir” avec ses lois désuètes qui encouragent les impacts environnementaux et bafouent les droits des Autochtones et des populations locales », affirme Rodrigue Turgeon, avocat et porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine.

Tout au long de la consultation, la Coalition - qui célèbre ses quinze ans cette année - s'impliquera pour resserrer l'encadrement de l'ensemble du secteur minier en prenant pour assises ses quatre axes historiques d'interventions :

1. Réduire à la source l'empreinte minérale et matérielle
2. Protéger l'environnement
3. Respecter les populations locales et aménagement équilibré du territoire
4. Appliquer le principe pollueur-payeur et obtenir justice fiscale

Les thèmes, sous-thèmes et questions mises de l'avant pour la consultation par le MRNF poursuivent l'objectif de « favoriser le développement minier harmonieux des activités minières au Québec ». La Coalition tient toutefois à rappeler que la majorité des Québécoises et Québécois (54%) soutiennent que « réduire l'extraction minière est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques », selon un [sondage Léger](#) (août 2022).

« Au-delà d'un changement de cadre, le Québec est mûr pour un changement de paradigme. Il est temps de nous affranchir de notre statut de société dopée par l'exploitation des ressources non renouvelables, à une société qui prend soin du territoire et répare les injustices environnementales et sociales », souligne Emmanuelle Rancourt, chargée de projet experte Énergie et biomasse pour Nature Québec.

« Le régime minier actuel coupe les ailes d'un Québec fortement engagé dans la protection de la biodiversité depuis la COP15. La fin de la préséance minière s'impose si l'on souhaite garder l'élan dans la création d'aires protégées et atteindre les nouvelles cibles internationales de conservation », commente Alice de Swarte de la SNAP Québec.

« La Loi sur les mines nécessite d'être modernisée, la multiplication des droits miniers sur le territoire n'aide en rien son développement harmonieux. Un resserrement des critères d'attribution et la durée de ceux-ci rendraient service à tous », mentionne Martin Vaillancourt du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Source : [Coalition Québec meilleure mine](#)

Pour information:

- Rodrigue Turgeon, Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada, 819-444-9226
- Alice de Swarte, SNAP Québec, 514-575-4941
- Martin Vaillancourt, RNCREQ, 418-265-7545
- Emmanuelle Rancourt, Nature Québec, 418-999-5121

Références:

- [Sondage Léger-QMM sur le secteur minier \(août 2022\)](#)
- [Liste des MRC-municipalités appelant Québec à agir \(janvier 2023\)](#)
- [Plateforme Web du gouvernement](#) et [Cahier du participant de la firme TES](#) pour la consultation